

<http://ugtg.org/spip.php?article404>



# Lettre ouverte d'Evo Morales : La "directive retour" de l'UE.

- Actualité -



Date de mise en lignemercredi 2 juillet 2008

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

**L'appel d'Evo MORALES [1]** contre la directive de la honte.



Jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, l'Europe fut un continent d'émigrants. Des dizaines de millions d'européens partirent aux Amériques pour coloniser, échapper aux famines, aux crises financières, aux guerres ou aux totalitarismes européens et à la persécution des minorités ethniques. Aujourd'hui, je suis avec préoccupation le processus de la dite « directive retour ».

Le texte, validé le 5 juin dernier par les ministres de l'intérieur des 27 pays de l'Union Européenne, doit être voté le 18 juin au Parlement européen. Je sens que se durcissent de manière drastique les conditions de détention et d'expulsion des migrants sans papier, quel que soient leur temps de permanence dans les pays européens, leur situation de travail, leurs liens familiaux, leur volonté et leurs efforts d'intégration.

Les Européens arrivèrent massivement en Amérique Latine et aux États-Unis, sans visas ni conditions imposées par les autorités. Ils furent toujours bienvenus et continuent de l'être dans nos pays du continent américain, qui alors absorbèrent la misère économique européenne et ses crises politiques. Ils vinrent sur notre continent pour exploiter les richesses et les transférer en Europe, avec un coût très élevé pour les populations indigènes d'Amérique. Comme c'est le cas de notre Cerro Rico de Potosi et de ses fabuleuses mines d'argent qui ont apporté la masse monétaire au continent européen du XVIème au XIXème siècle. Les personnes, les biens et les droits des migrants européens furent toujours respectés.

Aujourd'hui, l'Union Européenne est la destination principale des migrants du monde, conséquence de son image positive d'espace de prospérité et de libertés publiques. L'immense majorité des migrants va à l'UE pour contribuer à cette prospérité, et non pour en profiter. Ils occupent des postes dans les travaux publics, la construction, les services aux personnes et les hôpitaux, postes que ne peuvent ou ne veulent pas occuper les Européens. Ils contribuent au dynamisme démographique du continent européen, à maintenir la relation entre actifs et inactifs que rendent possible vos généreux systèmes de sécurité sociale et ils dynamisent le marché interne et la cohésion sociale. Les migrants offrent une solution aux problèmes démographiques et financiers de l'UE.

Pour nous, nos migrants représentent l'aide au développement que les Européens ne nous donnent pas -en effet,

## Lettre ouverte d'Evo Morales : La "directive retour" de l'UE.

---

peu de pays atteignent réellement l'objectif minimum de 0.7 % de leur PIB pour l'aide au développement. L'Amérique Latine a reçu, en 2006, 68 000 millions de dollars de transferts de fonds, soit plus que le total des investissements étrangers dans nos pays. Au niveau mondial, ils atteignent 300 000 millions de dollars, dépassant les 104 000 millions accordés pour l'aide au développement. Mon propre pays, la Bolivie, reçoit plus de 10% du PIB en transferts (1 100 millions de dollars) ou un tiers de nos exportations annuelles de gaz naturel.

Cela signifie que les flux migratoires sont bénéfiques autant pour les Européens que pour nous autres du Tiers Monde, bien que de manière marginale puisque nous perdons également des contingents de main d'oeuvre qualifiés qui se comptent par millions, et pour lesquels, d'une manière ou d'une autre, nos États, bien que pauvres, ont investi des ressources humaines et financières.

Lamentablement, le projet de « directive retour » complique terriblement cette réalité. Si nous concevons que chaque État ou groupe d'États puisse définir ses politiques migratoires en toute souveraineté, nous ne pouvons accepter que les droits fondamentaux des personnes soient niés à nos compatriotes et frères latino-américains. La « directive retour » prévoit la possibilité d'un emprisonnement des migrants sans papier allant jusqu'à 18 mois avant leur expulsion - ou « éloignement », selon les termes de la directive. 18 mois ! Sans jugement ni justice ! Tel qu'il est aujourd'hui, le projet de texte de la directive viole clairement les articles 2, 3, 5, 6, 7, 8, et 9 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. En particulier l'article 13 de la Déclaration annonce :

1. *« Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.*
2. *Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. »*

Et, le pire de tout, il existe la possibilité d'emprisonner des mères de familles et des mineurs, sans tenir compte de leur situation familiale ou scolaire, dans des centres d'internement où nous savons que les dépressions, les grèves de la faim et les suicides existent. Comment peut-on accepter sans réagir que soient concentrés dans des camps des compatriotes et frères latino-américains sans papier qui, pour une immense majorité ont passé des années à travailler et à s'intégrer ? De quel côté est aujourd'hui le devoir d'ingérence humanitaire ? Où est la « liberté de circuler », la protection contre l'emprisonnement arbitraire ?

Parallèlement, l'Union Européenne essaie de convaincre la Communauté Andine des Nations (Bolivie, Colombie, Equateur et Pérou) de signer un « Accord d'Association » qui comprend en troisième pilier, un Traité de Libre Commerce, de la même nature et contenu que ceux qu'imposent les États-Unis. Nous subissons une intense pression de la part de la Commission Européenne pour accepter des conditions de profonde libéralisation pour le commerce, les services financiers, la propriété intellectuelle ou nos services publics. De plus, au nom de la protection juridique, nous subissons des pressions à propos des processus de nationalisation de l'eau, du gaz et des télécommunications réalisés à l'occasion de la Journée Internationale des Travailleurs (1er mai - NDT). Je demande, dans ce cas, où est la « sécurité juridique » pour nos femmes, adolescents, enfants et travailleurs qui cherchent de meilleurs horizons en Europe ?

Promouvoir la libre circulation de marchandises et des finances, alors qu'en face nous assistons à l'emprisonnement sans procès pour nos frères qui essaient de circuler librement, c'est nier les fondements de la liberté et des droits démocratiques.

Dans ces conditions, si cette « directive retour » est approuvée, nous serions dans l'impossibilité éthique d'approfondir les négociations avec l'Union Européenne et nous nous réservons le droit de mettre en place pour les citoyens européens les mêmes obligations de visa imposées aux Boliviens depuis le 1er avril 2007, selon le principe de réciprocité diplomatique. Nous ne l'avons pas exercé jusqu'à ce jour, justement dans l'espoir de voir de bons signaux de la part de l'UE.

## Lettre ouverte d'Evo Morales : La "directive retour" de l'UE.

---

Le monde, ses continents, ses océans et ses pôles, vivent d'importantes difficultés globales : le réchauffement climatique, la pollution, la disparition lente mais certaine des ressources énergétiques et de la biodiversité tandis qu'augmentent la faim et la pauvreté dans les pays, fragilisant nos sociétés. Faire des migrants, qu'ils soient avec ou sans papier, les boucs émissaires de ces problèmes globaux, n'est pas une solution. Cela ne correspond à aucune réalité. Les problèmes de cohésion sociale dont souffre l'Europe ne sont pas la faute des migrants, mais le résultat du modèle de développement imposé par le Nord, qui détruit la planète et démembrer les sociétés des hommes.

Au nom du peuple de Bolivie, de tous mes frères du continent, de régions du monde telles que le Maghreb, de l'Asie et des pays d'Afrique, je lance un appel à la conscience des leaders et des députés européens, des peuples, citoyens et activistes d'Europe, pour que le texte de la « directive retour » ne soit pas approuvé.

Telle que nous la connaissons aujourd'hui, c'est une directive de la honte. J'appelle également l'Union Européenne à élaborer, dans les mois prochains, une politique migratoire respectueuse des droits humains qui permette de maintenir ce dynamisme profitable à nos deux continents et qui répare une fois pour toute la terrible dette historique, économique et écologique qu'ont les pays d'Europe envers une grande partie du Tiers Monde, qui referme une fois pour toute les veines toujours ouvertes de l'Amérique Latine. Vous ne pouvez rater aujourd'hui vos « politiques d'intégration » comme vous avez échoué avec votre prétendue « mission civilisatrice » du temps des colonies.

Recevez, chers tous, autorités, euro-parlementaires, camarades, un fraternel salut depuis la Bolivie. Et en particulier, notre solidarité envers tous les « clandestins ».

15 juin 2008

**Evo Morales Ayma**  
**Président de la République de Bolivie**  
**Traduction : Perrine Escoriquel**

---

[1] Candidat à l'élection présidentielle bolivienne, il est élu le 18 décembre 2005.  
Le 21 janvier 2006, lors d'une cérémonie traditionnelle sur les ruines pré-incas de Tiwanaku, Evo Morales est intronisé par des représentants indigènes, qui font symboliquement de lui la plus haute autorité indienne du pays.  
Le 22 janvier 2006, en présence notamment de onze chefs d'États de la région et d'Europe, il prête serment devant le Congrès.

Sources : [Wikipedia](#), [Risal](#).